

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°6/2022 du 09/02/22

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas toujours en baisse.** La diminution du nombre de nouveaux cas se poursuit encore cette semaine : 86 cas quotidiens – en moyenne lissée sur 7 jours – au Kenya (contre 129 cas la semaine précédente) ; 173 cas quotidiens en Ethiopie (contre 332 cas la semaine précédente) ; 34 cas quotidiens au Rwanda (contre 66 cas la semaine précédente). Cette diminution se poursuit également en Ouganda (72 cas contre 148 cas la semaine précédente) et aux Seychelles (157 cas contre 227 cas la semaine précédente). A Madagascar, l'atteinte du pic de contamination est toujours mise en doute (302 cas contre 278 et 221 cas les semaines précédentes).

Points notables d'actualité générale

- **Afrique – AFD : 20 M€ pour la nouvelle édition du programme « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain » (PEA).** Le 3 février, l'Agence nationale de la recherche (ANR) a publié la 2^{ème} édition du programme PEA. Financé par l'AFD, l'AAP est doté de 20 M€ pour financer des partenariats universitaires ambitieux dans des secteurs prioritaires pour le développement des 18 pays africains éligibles (en AEOI : Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Madagascar). Chaque projet sera porté par un consortium coordonné par un établissement d'enseignement supérieur africain et français, éventuellement renforcé par d'autres établissements d'enseignement supérieur français. Il ciblera les formations de niveau Licence (Bac+3), Master (Bac+5) et/ou Doctorat (Bac+8). Les pré-projets sont à déposer avant le 3 mai 2022. A l'issue d'une évaluation, les présélectionnés seront invités à soumettre un projet complet pour un montant compris entre 1,5 et 3,5 M€ sur 4 ans. Plus d'information disponible au lien suivant : <https://www.afd.fr/fr/actualites/communique-de-presse/publication-de-lappel-projets-de-la-seconde-edition-du-programme-PEA>.
- **Kenya – Les transferts de fonds de la diaspora atteignent un record en 2021.** En 2021, les transferts de fonds de la diaspora kényane ont atteint 3,7 Mds USD, contre 3,1 Mds USD en 2020 (+20,2 %) et 2,8 Mds USD en 2019 (+32,9 %). Avec 62,9 %, l'Amérique du Nord reste la première zone pourvoyeuse de ces fonds (56,4 % en 2020 ; 48,0 % en 2019), loin devant « le reste du monde » avec 18,8 % en 2021 (26,3 % en 2020 ; 28,3 % en 2019) et l'Europe à 18,4 % (17,3 % en 2020 ; 23,7 % en 2019). Cette année record marque la poursuite d'une hausse tendancielle des transferts de fonds de la diaspora kényane : ils s'établissaient, par exemple, à 0,9 Md USD en 2011 et à 1,5 Mds USD en 2015.
- **Kenya – Les plus grands prêteurs kenyans classés parmi les 500 premiers banque en termes de brand value.** Les banques kényanes *Equity Group* et *KCB* - les plus grands prêteurs du Kenya en termes d'actifs - ont été classées parmi les 500 premiers prêteurs au monde en termes de valeur de marque, grâce aux sentiments positifs de leurs clients qui les ont évaluées sur des facteurs tels que la qualité, la réputation et

la satisfaction de la clientèle. Ils ont été classés respectivement aux positions 338 et 366 par le cabinet de conseil mondial en évaluation de marques Brand Finance, qui a attribué à leurs marques une valeur de 388 MUSD et 338 MUSD respectivement. Le cabinet de conseil décrit la valeur de la marque comme le bénéfice économique net que les propriétaires obtiendraient en concédant une licence pour leur marque sur le marché libre. Parmi les 20 banques africaines de cinq pays figurant sur la liste, *Equity* et *KCB* ont été classées respectivement 9^{ème} et 11^{ème}.

- **Ethiopie – Approbation d'un budget supplémentaire de 2,5 Mds USD.** Le parlement éthiopien a approuvé un budget supplémentaire de 122 Mds ETB (soit 2,5 Mds USD) sur un budget initialement prévu de 561 Mds ETB (soit 11,1 Mds USD) pour l'année fiscale 2021/22, soit une augmentation de 21,7%. La majorité de ce budget (90 Mds ETB soit 1,8 Mds USD) sera alloué au ministère de la Défense qui a participé depuis plus d'un an à la guerre dans le nord du pays. Cette rallonge budgétaire fait quadrupler le montant initialement alloué à la défense (22 Mds ETB soit 446 MUSD). Au total, 8 Mds ETB (soit 158,6 MUSD) seront affectés à l'aide alimentaire d'urgence et aux achats de blé; 5 Mds ETB (99,1 MUSD) iront à la reconstruction des infrastructures endommagées par la guerre civile et 2 Mds ETB (39,6 MUSD) à la réhabilitation des barrages d'irrigation dans les plantations sucrières appartenant à l'État. Le solde est réservé pour les imprévus. Selon le MoF, ce budget additionnel sera financé par la mise en vente de bons du Trésor (T-bills), contrairement aux dernières années (avances directes de la banque centrale). Alors que l'Éthiopie dispose d'une dette publique de 55,6 Mds USD (51 % du PIB), cette enveloppe supplémentaire viendra accroître le déficit budgétaire (de 2,7 % l'an dernier à environ 4 % du PIB) dans un contexte de faible mobilisation des recettes fiscales et de ralentissement des financements externes. Au 1^{er} trimestre de l'année fiscale 2021/22, le ministère des finances annonce avoir reçu 137 MUSD de prêts extérieurs, soit 32 % de moins qu'à la même période l'an dernier.
- **Rwanda – Le gouvernement dévoile son budget révisé pour l'année 2022.** Le ministre des finances et de la planification économique a présenté lors d'une session virtuelle le budget révisé de l'Etat pour l'année 2022. Premier enseignement : une hausse de +16,6 % de la dépense publique passant de 3,2 Mds € à 3,7 Mds €. Parmi les postes de dépenses concernés, le budget récurrent va progresser de + 15,3 % pour atteindre 2,3 Mds €, les fonds alloués aux projets publics vont eux augmenter de + 19 % (1,4 Mds €). Les fonds supplémentaires serviront à financer les institutions publiques et à mettre en œuvre des projets publics, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'accès à l'électricité. Pour financer cette hausse de la dépense publique, le gouvernement table sur une augmentation des recettes domestiques passant de 1,6 Mds € à 1,8 Mds € (+ 7 %). Cette augmentation est attribuée aux impôts supplémentaires et aux autres revenus attendus suite à la reprise des activités économiques post-covid. Enfin le gouvernement annonce une hausse des subventions et prêts accordés par ses partenaires internationaux.
- **Somalie – Le Royaume-Uni renforce son soutien pour lutter contre les conséquences de la sécheresse.** Dans le cadre de la visite en Somalie de l'envoyé spécial britannique pour la prévention de la famine et les affaires humanitaires, Nick Dyer, le Royaume-Uni a annoncé le renforcement de son soutien au pays. Au total, 8 MUSD vont être alloués à la prévention de la famine, en complément des 10 MUSD annoncés le mois dernier par le Ministre britannique pour l'Afrique, l'Amérique Latine et les Caraïbes. Près de 500 000 somalis devraient recevoir une assistance monétaire pour l'achat de denrées alimentaires et d'eau grâce à cette nouvelle annonce. La situation de sécheresse en Somalie a déjà affecté plus de 3,2 millions de personnes, soit près d'un cinquième de la population.
- **Soudan du Sud – Le Soudan du sud n'a pas assisté au sommet de l'UA en raison d'arriérés de paiement de sa contribution.** La 35^{ème} session ordinaire du sommet de l'Union Africaine (UA) se déroulait ce samedi et dimanche 5 et 6 février à Addis-Abeba. Pour cause d'arriérés de paiements des frais d'adhésion à l'UA et malgré l'envoi de représentation du Soudan du Sud en Éthiopie, le Soudan du Sud n'a pas pu participer à cette session, après décision de l'UA. Cette absence du pays au sommet de l'UA est problématique pour la relation du pays avec ses voisins et son intégration dans le continent. A la suite de cette décision de l'UA, Juba s'est vu menacer d'être révoquer de son adhésion à la communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) s'il ne règle pas les frais de son adhésion à la CAE.

- **Madagascar, Maurice – D'importants dégâts après le passage du cyclone Batsirai.** Le 5 février dernier, le cyclone Batsirai a affiché des vents de 165 km/h ainsi que de fortes pluies provoquant des inondations et d'importants dégâts dans la région Sud-Est de Madagascar. Selon le dernier bilan provisoire, 120 personnes seraient décédées, plus de 112 000 personnes seraient sinistrées et plus de 7 500 habitations auraient été détruites. A Maurice, on estime que les 48 heures d'alerte cyclonique aurait coûté 3 milliards de roupies à l'économie mauricienne, soit environ 60 M€. Outre le secteur agricole qui estime que 70 % des récoltes ont été détruites, l'arrêt des activités au port aura un coût sur l'importation des produits alimentaires et sur l'exportation. Une nouvelle hausse des prix de denrées de base est redoutée.
- **Seychelles – Le chantier naval Piriou s'implante aux Seychelles.** Le chantier naval *Piriou*, basé à Concarneau a annoncé le 1^{er} février son implantation aux Seychelles. Une filiale dénommée *Piriou Seychelles Ltd* a été créée en partenariat avec *United Concrete Products Seychelles Ltd* (UCPS), filiale du groupe seychellois *Joseph F. Albert* (JFA). Elle proposera des services de maintenance navale à flot aux armateurs civils et militaires locaux. Il s'agit de la 5^{ème} implantation du groupe sur le continent africain, après le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et la Réunion. L'actionnariat de *Piriou* se répartit à 60 % entre les cadres et 40 % entre le *Crédit Agricole*, *BPI France*, *Arkéa Capital* et *Africinvest*.

Actualités agricoles

- **Union Africaine – Une année 2022 placée sous le signe de la Nutrition.** A l'occasion du 35^{ème} Sommet, les 5 et 6 février, l'Union Africaine (UA) a inscrit la Nutrition comme priorité de son agenda politique en 2022. L'organisation entend déployer plusieurs interventions relatives aux investissements dans le domaine de la nutrition, au renforcement des institutions ou à la gestion des données et des systèmes d'information nutritionnels. Selon le dernier rapport de la FAO, 21 % de la population (418 millions de personnes) étaient sous-alimentées en 2020 et 58,7 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient de retard de croissance. S'ajoutent désormais d'autres problématiques comme la surconsommation de graisses, de sucre et de sel qui ont conduit à une hausse de la prévalence de l'obésité, du surpoids, du diabète et des maladies cardiovasculaires. Un tel constat impose un changement de paradigme dans l'élaboration de politiques alimentaires qui intègrent non seulement la question de la disponibilité des micronutriments, mais aussi les dimensions liées à l'accessibilité économique à une nourriture diversifiée.
- **Kenya – Le Kenya, leader de l'AgTech en Afrique ?** Une publication du Service Economique Régional (SER) de Nairobi (Ambassade de France) présente un état des lieux des innovations numériques dans l'agriculture au Kenya et dresse quelques perspectives. Alors que le secteur agricole fait face à de nombreux défis, l'accès aux données et aux innovations numériques agricoles (AgTech) constitue un levier majeur de transformation de l'agriculture. Leader mondial du « mobile money », le Kenya a bel et bien intégré cette composante numérique dans le secteur agricole. Le secteur privé kenyan de l'AgTech est aujourd'hui le plus dynamique d'Afrique subsaharienne avec plus de 100 entreprises recensées et concentre près de 25 % des innovations de la région. Les jeunes agriculteurs kenyans seraient également les plus grands utilisateurs de ces technologies. Le secteur public se mobilise quant à lui pour structurer et valoriser les données agricoles en appui aux politiques publiques et à la structuration des chaînes de valeur. Si l'écosystème AgTech kenyan n'est pas encore totalement structuré, les innovations numériques s'intègrent progressivement dans le quotidien des agriculteurs et des acteurs de la chaîne de valeur, et laissent entrevoir de nombreuses pistes de coopération. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/02/16/les-innovations-numeriques-dans-l-agriculture-au-kenya-etat-des-lieux-et-perspectives>.
- **Kenya – Programme de subvention pour l'achat d'engrais et autres intrants dans la filière café.** Au Kenya, le gouvernement vient de lancer un programme national de subvention des intrants au profit des producteurs de café. Cette initiative, qui cible 82 650 exploitants répartis dans 32 comtés, permettra aux agriculteurs d'avoir un accès facilité aux engrais, semences et produits phytosanitaires, à un coût réduit de 40 % chez des distributeurs agréés. Le programme facilitera également les crédits offrant un taux d'intérêt de 3 % aux producteurs. Cette mesure s'inscrit dans un contexte de forte augmentation du coût des engrais et ne répond qu'à une partie du problème. Il manquerait en effet 5 à 8 Mds KES (soit entre 39 et 62 M€)

dans le budget du Ministère de l'Agriculture pour absorber l'augmentation des prix et répondre à la demande des producteurs de maïs. Des discussions seraient actuellement en cours avec le National Treasury pour allouer des ressources supplémentaires.

- **Burundi – Bilan de projet *Burundi Coffee Alliance*.** Le projet *Burundi Coffee Alliance* (BCA) comprenant des partenaires locaux et internationaux a été inauguré il y a 5 ans, avec pour but d'améliorer la productivité et la qualité du café. D'après un bilan qui a récemment été fait sur le projet, la productivité se serait améliorée, passant de 1,4 à 3,3 kg/pied en moyenne : le revenu moyen tiré du café par ménage serait ainsi passé de 193 840 BIF/an (soit 97 USD/an) à 513 140 BIF/an (soit 257 USD/an); plus de 43 320 producteurs du café (dont 30 % de femmes) auraient été encadrés. Des coopératives de femmes auraient également pu obtenir des crédits. Les enjeux auxquels ferait face le projet comprendraient le manque de disponibilité en engrais et produits phytosanitaires et la présence de nombreux ravageurs. Un représentant de l'USAID a assuré que les États-Unis continueront à apporter son appui multiforme au gouvernement burundais en général, et plus particulièrement dans le secteur du café.
- **Tanzanie – La Tanzanie ouvre des entrepôts de stockage de maïs en RDC et au Soudan du Sud.** Le ministre de l'Agriculture, Hussein Bashe, a déclaré que le gouvernement avait mis en service des centres de stockage de maïs à Lubumbashi en République démocratique du Congo et à Juba au Soudan du Sud. Le gouvernement prévoirait également d'ouvrir une autre installation de stockage dans la ville côtière de Mombasa, au Kenya. Le ministère de l'Agriculture ne s'impliquera pas directement dans l'activité de vente des céréales exportées mais assumera le rôle d'initiateur, dans le but de permettre aux agriculteurs et aux commerçants tanzaniens d'obtenir de bons marchés pour leurs produits. Cette démarche permettrait aux exportateurs locaux qui ciblent ces deux destinations d'entreposer leurs produits au plus près de leurs clients pour une livraison rapide. 800 T de céréales auraient déjà été livrées aux deux centres. La Tanzanie entend se positionner comme un acteur majeur du commerce transfrontalier du maïs en Afrique de l'Est.
- **Maurice – La Banque Mondiale recommande une réforme du secteur mauricien du sucre.** Le ministère mauricien de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire a rendu public le 5 février, le rapport de la Banque Mondiale (BM) sur la réforme de l'Industrie sucrière. Le rapport constate notamment que i) 90 % de la production de sucre est commercialisée à l'étranger ; ii) les prix du sucre au niveau international ont diminué de 30 % entre 2005 et 2019 ; iii) les coûts de la main-d'œuvre du secteur ont augmenté de 62 %. Afin d'améliorer la compétitivité du secteur sucrier, le rapport recommande la réduction des effectifs du secteur ainsi qu'une orientation vers la production et l'exportation de sucres spéciaux.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya – Record du prix du thé à la bourse de Mombasa.** A la bourse de Mombasa, le kg de thé s'est échangé à près de 297 KES (2,6 USD) durant les dernières semaines, soit le tarif le plus élevé enregistré depuis 7 ans. Selon l'*East African Tea Trade Association* (EATTA), cette envolée des prix s'explique essentiellement par une diminution de l'offre de thé, les volumes étant inférieurs de 1 800 tonnes par rapport à la même période l'année dernière. Pour rappel, le Kenya est le premier producteur et exportateur de thé du continent africain, avec des exportations évaluées à 1,2 Md USD en 2020.
- **Kenya – Unga Group s'associe au spécialiste néerlandais de la nutrition animale Nutreco.** Le producteur d'aliments pour animaux Unga Group a reçu l'approbation des autorités réglementaires dans le cadre du regroupement de certaines de ses activités avec le néerlandais Nutreco, spécialiste de la nutrition animale. Cette association, baptisée *Tunga Nutrition Kenya* et *Tunga Nutrition Uganda* se traduira par l'augmentation des capacités de l'usine Unga Farm Care basée à Nairobi qui produit des aliments destinés à l'aquaculture et par la réhabilitation d'une minoterie du groupe basée en Ouganda afin d'en faire une installation de fabrication de concentrés et d'aliments. Avec cette alliance, les deux entreprises entendent tirer profit des nombreuses opportunités commerciales liées au développement prévu de la consommation de protéines animales dans les prochaines années, en lien avec la forte croissance démographique en d'Afrique de l'Est.

- **Ethiopie – 286 MUSD générés par les exportations horticoles sur le 2^{ème} semestre 2021.** D'après l'*Ethiopian Horticultural Producers Exporters Association* (EHPEA), la valeur des exportations de produits horticoles aurait atteint 286 MUSD sur le 2^{ème} semestre 2021, soit 20 % de plus qu'au 2^{ème} semestre 2020. Les principaux produits commercialisés ont été les fleurs coupées (246 MUSD), les légumes et fines herbes (31 MUSD), ainsi que les fruits (9 MUSD). Le pays exporte principalement ces produits vers l'UE et notamment vers les Pays-Bas, l'Allemagne et la France.
- **Ethiopie – 4 nouvelles épices font leur entrée dans l'*Ethiopian Commodity Exchange*.** Le poivre noir, le fenugrec, les graines de cumin noir et la coriandre ont été ajoutés à l'*Ethiopian Commodity Exchange* (ECX), portant à 15 le nombre de commodités échangées sur cette plateforme. D'après une étude réalisée par cette dernière, les coûts de transaction élevés et la multiplicité des intermédiaires décourageraient plus de 500 000 petits producteurs exploitant des surfaces inférieures à 0,5 ha. L'inclusion de ces produits sur la bourse éthiopienne permettrait de limiter les coûts transactionnels et d'augmenter les bénéfices des agriculteurs tout en améliorant la qualité des produits et leur visibilité à l'international. En effet, du fait des difficultés à respecter les normes de qualité à l'export, les exportations d'épices éthiopiennes se seraient effondrées en 5 ans, passant de 50 MUSD/an à 8,5 MUSD/an.
- **Ouganda – Lancement d'une nouvelle raffinerie de sucre.** L'entreprise *Kinyara Sugar Limited* (KSL) vient de mettre en service une nouvelle raffinerie d'un coût de 15 MUSD. Basée dans le district de Masindi dans l'ouest du pays, l'usine posséderait une capacité de production de 60 000 T/an de sucre blanc et permettra à KSL de renforcer sa présence sur le marché sucrier ougandais sur lequel elle représente 30 % des ventes (2^{ème} derrière *Kakira Sugar Works*). Ce projet, qui devrait permettre de créer 8 000 nouveaux emplois, viserait également à renforcer la position de l'Ouganda comme un producteur majeur de sucre dans la région. Pour rappel, l'Ouganda est le seul pays de la CAE qui enregistre un surplus de sucre : le pays en produit environ 600 000 T pour une consommation estimée à 400 000 T. Les surplus sont exportés vers Kenya, le Rwanda, le Burundi, le Soudan du Sud, ainsi que la RDC.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*